

# RAPPORT D'ACTIVITE

**EXERCICE 2022**

Centre Educatif Fermé LA MAZILLE

*87 impasse la Mazille*

*69550 ST JEAN LA BUISSIÈRE*

*04 74 05 99 00*

*[cef.lamazille@acolea-asso.fr](mailto:cef.lamazille@acolea-asso.fr)*

*Monsieur Guillaume OLIVE, directeur de secteur*

*Madame Malika BENDRIS, directrice adjointe*

Association acolea

14 rue de Montbrillant

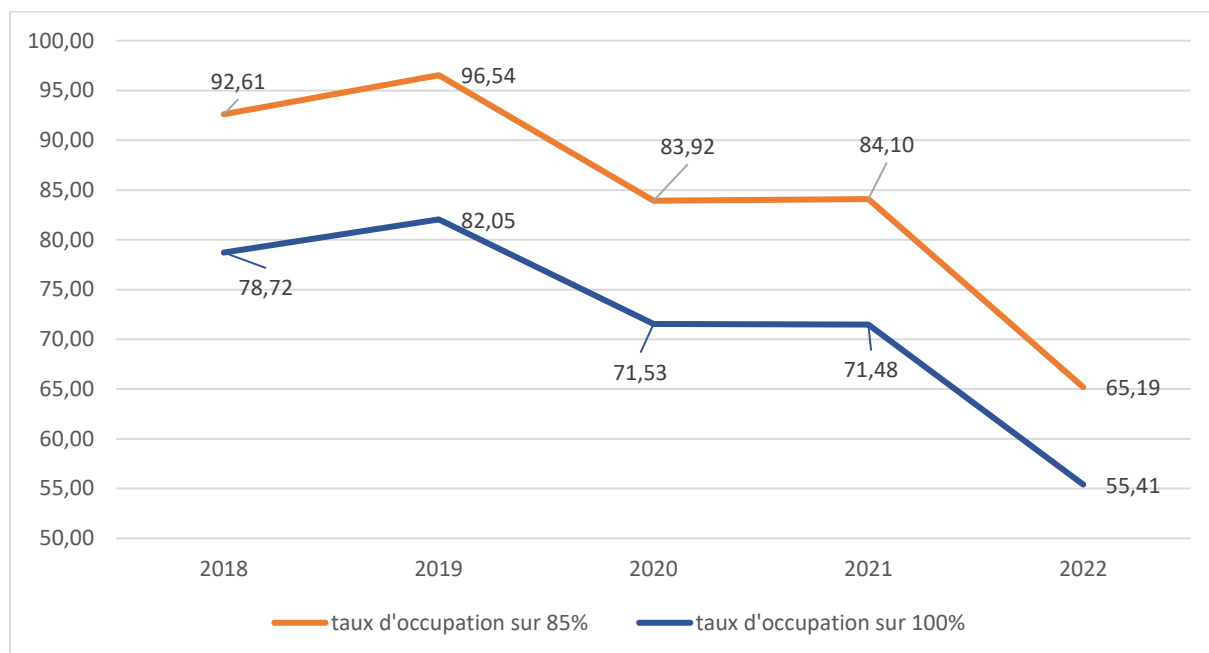
69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI-LOPEZ

## 1. Activité et personnel

### 1.1. Activité

Taux d'occupation annuel



En 2022, l'activité du CEF a atteint 2 427 journées, soit un taux d'occupation de 65.19 % par rapport à l'activité fixée par la DPJJ.

Sur le plan structurel, nous pouvons dégager plusieurs paramètres induisant une variation mesurable et conséquente de l'activité :

- Maintien du placement pendant la période de détention : 203 journée,
- Maintien du placement durant les temps d'absences dans l'attente de mainlevées : 323 journées,
- Nombre de journées officiellement réservées (soit-transmis) : 0 journées,

<b>ACTIVITE</b>	
<b>nombre de journées réalisées</b>	<b>2427</b>
<b>nombre de journées incarcération</b>	<b>203</b>
<b>nombre de jours d'absence de plus 48 heures</b>	<b>323</b>
- dont fugues + 48 heures	<b>312</b>
- dont hospitalisation + 48 heures	<b>11</b>
- dont absence autres de + de 48 heures	<b>0</b>
PLACES RESERVEES SUR DEMANDE DU MAGISTRAT	
<b>Nombre de journées places réservées</b>	<b>0</b>

Sur le plan conjoncturel, la crise de l'attractivité des métiers dans le secteur social et médico-social a considérablement accentué les problèmes de recrutement. D'autres facteurs aggravants nous ont contraint à réduire le nombre de mineurs accueillis :

- Crise du travail : horaires hébergement, travail en soirée et week-end,
- Inflation : rémunération, prix du carburant,
- Eloignement géographique : difficultés pour recruter des personnels ayant les compétences et les qualifications requises.

## 1.2. Les ressources humaines

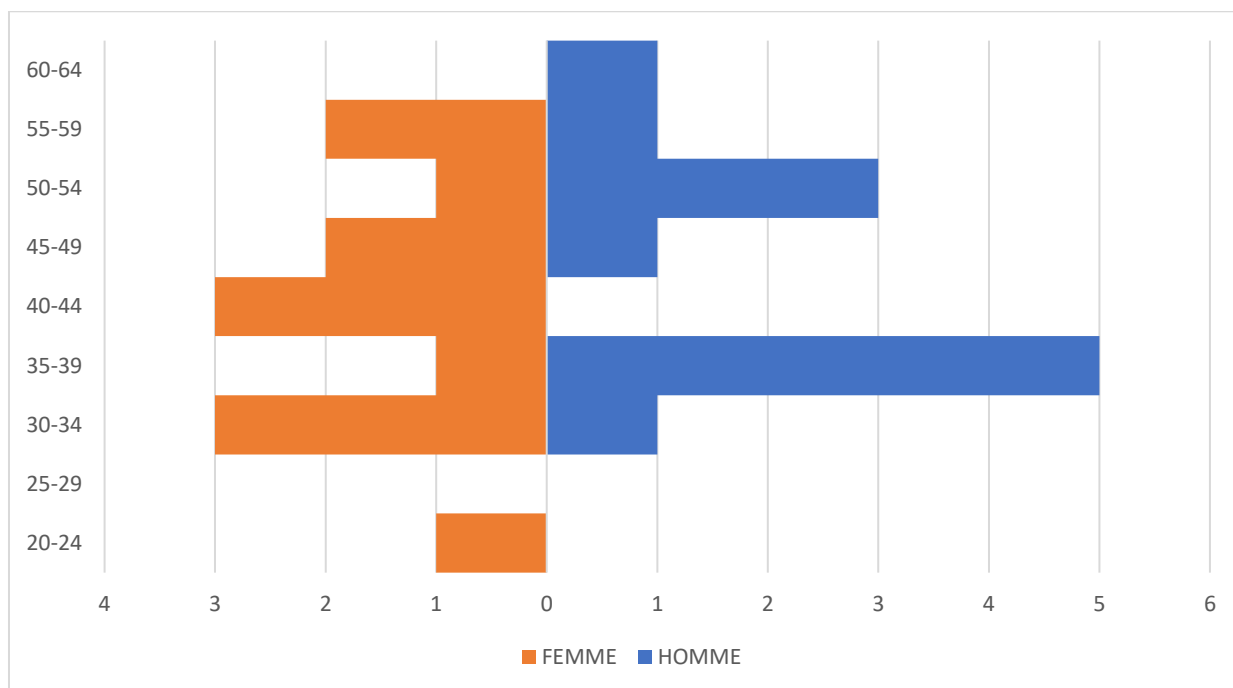
Conformément au cahier des charges, l'organigramme du CEF est de 26.5 ETP.

Au 31/12/2022 l'équipe est composée de 25 professionnels, 13 femmes et 12 hommes.

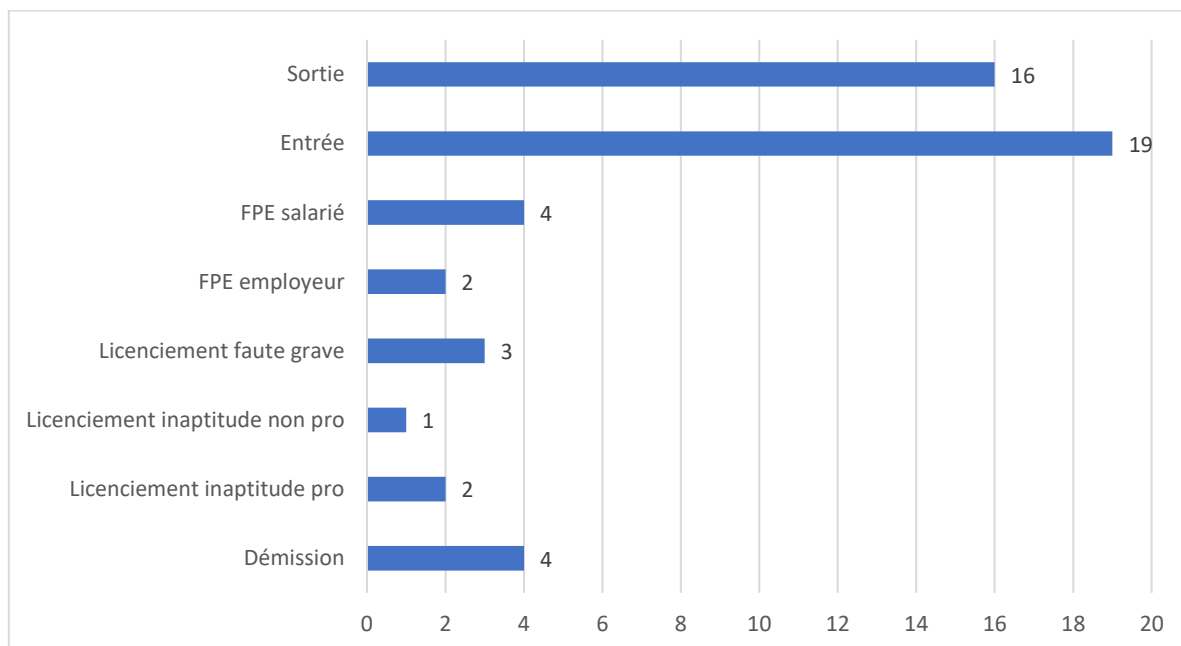
Ci-dessous les postes autorisés en 2022 et les évolutions présentées en 2023.

	ETP 2022	ETP 2023	ECART
<b>DIRECTION</b>	<b>2.8</b>	<b>2.5</b>	<b>-0.3</b>
Directeur de secteur	0.8	0.5	-0.3
Directrice adjointe	1	1	
Chef de service	1	1	
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>0.7</b>	<b>0.7</b>	
Assistante administrative	0.7	0.7	
<b>SERVICE GENERAUX</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>+1</b>
Surveillants de nuit	3	4	+1
Maîtresse de maison	1	1	
<b>SOCIO-EDUCATIF</b>	<b>17</b>	<b>16.3</b>	<b>-0.7</b>
Coordinateur socio-éducatif	1	0	-1
Coordinateur logistique environnement	0	0.5	+0.5
Educatrice référente principale	0	1	+1
Educateurs référents vie quotidienne (hébergement)	12	10.80	-1.2
Educateurs techniques (Activités de jour)	4	4	
<b>MEDICAL et PARA-MEDICAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	
Psychologue	1.8	1.5	-0.3
Infirmier	0,2	0.5	+0.3
<b>TOTAL</b>	<b>26,5</b>	<b>26.5</b>	

*Pyramide des âges*



*Mouvement des personnels*



### 1.3. Formations individuelles et collectives

Le Pôle territorial de Formation (PTF) de la PJJ est un des partenaires majeurs avec lequel nous œuvrons pour répondre aux enjeux de professionnalisation des personnels en CEF.

Le PTF propose aux nouveaux professionnels 2 journées de formation puis un jour de formation toutes les 6 à 8 semaines sur un CEF différent avec un accès en amont à la formation e-learning de l'ABC de la PJJ et du Code de Justice Pénale des Mineurs (CJPM).

FORMATIONS	NOMBRE PROFESSIONNELS
Formation d'Adaptation à l'emploi (FAE CEF)	2
Les écrits professionnels, déontologie et éthique	2
Comment faire équipe ?	15
Sensibilisation sur les conduites addictives	15
Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé	1

## 2. Actualités marquantes de l'année et suivi de la démarche qualité

### 2.1. Une année riche en projets

#### - *Projet Cirque*

Un projet cirque avec la compagnie Virevolt a pu voir le jour dès le début d'année 2022. Deux professionnels de la compagnie ont pu encadrer 4 mineurs sur 7 séances. Ces séances venaient solliciter à tour de rôle : l'écriture, la voix, la danse et le cirque. Ce projet a permis de poser divers objectifs :

- Lâcher prise et apprendre à accepter le regard de l'autre
- Travailler le lâcher prise et apprendre à accepter le regard de l'autre
- Ecrire un texte en respectant le thème en lien avec soi
- Etre capable d'accepter son image et avoir confiance en soi
- Concentration et respect des consignes/contraintes
- Etre capable de respecter ses engagements

- *Projet Randonnée :*

Deux jeunes ainsi qu'un éducateur du CEF accompagnés par Clément Guirimand ont réalisé une randonnée d'une semaine pour découvrir de magnifiques paysages. Départ le 24 janvier de Torcieu et retour le 28 janvier 2022 au CEF. C'est l'occasion pour nos deux jeunes de se recentrer sur eux –mêmes et sur leur placement.

- *Projet Graph*

Les arts urbains sont un outil pertinent pour mettre en valeur l'existant, embellir les murs, stimuler l'imaginaire, créer du lien entre les participants, faire émerger des compétences individuelles et collectives. C'est pourquoi un projet graph a été initié au CEF, avec l'intervention au mois de mai 2022 de Sylvain Chaix, connu dans le monde du street-art sous le nom d'Heta One. Tous les jeunes ont ainsi pu participer à la réalisation de ce graph qui trône désormais sur le mur de la salle de sport.

- *Buffet Centre social*

Trois jeunes, accompagnés par le chef de service qui a mis le tablier le temps de ce projet, ont répondu présents à la demande du centre social d'Amplepuis qui demandait la réalisation d'un buffet pour 60 personnes pour leur assemblée générale qui avait lieu le 2 juin. Leurs réalisations ont été saluées.

- *Journée Omnisport*

La journée Omnisport a été organisée le 8 juin 2022 au Lac de Sapins. Une équipe du CEF composée de trois jeunes du CEF, accompagnés de 3 éducateurs, ont pu participer à ce challenge sportif qui regroupait différentes structures de la PJJ. Au programme, course d'orientation, test de culture générale, VTT. Ces épreuves ont permis de se dépasser physiquement tout en alliant la collaboration, la coopération et le fair-play.

- *Mois de la Culture*

Au mois de juin 2022, la culture s'est invitée au CEF dans le cadre de diverses manifestations. Les mineurs accueillis au CEF, ont ainsi pu participer à plusieurs activités :

- Visite du théâtre nationale de Tarare et spectacle
- Intervention et témoignage d'un ancien détenu
- Visite du Parc de Oiseaux à Villars les Dombes
- Fête de la musique
- La visite guidée : Les Mystères de Lyon
- Visite du musée de la miniature et du cinéma à Lyon

- *Marcher pour entreprendre*

Deux mineurs du CEF ont pu participer à cette action organisée par le DTPJJ Rhône Ain du 17 au 19 juin. Cette action centrée sur l'insertion était proposée à 8 jeunes entourés de 10 chefs d'entreprises. Ils étaient encadrés par 3 éducateurs de la PJJ et des accompagnateurs en montagne. Les mineurs ont réalisé une randonnée en montagne et ont pu participer à des ateliers d'insertion et des activités sportives.

- *TSA : Trophée Sport Aventure*

Le Trophée Sport Aventure organisé par la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse des Alpes Vaucluse et par le Comité régional du Sport en milieu rural, est une manifestation nationale de la PJJ. Deux jeunes du CEF, accompagnés par une éducatrice ont pu vivre cette expérience magique du 27 juin au 01 juillet 2022 à Pelvoux dans les Hautes Alpes (05). Ils sont venus renforcer l'équipe de l'EPE du Rhône qui avait été initialement retenue.

- *Bulle en Fureur*

Les jeunes du CEF ont participé au vote de la BD préférée dans le cadre de l'action « Bulles en Fureur », manifestation culturelle nationale portée par la protection judiciaire de la jeunesse et la DRAC. Cette action à laquelle le CEF s'est associé avec grand plaisir, permet de soutenir et de développer des actions culturelles et artistiques en direction des jeunes pris en charge par les services de la PJJ. Nous n'avons malheureusement pas pu nous lancer dans la grande aventure du prix jeune créateur qui avait eu lieu le 8 décembre 2022 à Angoulême, mais ce projet sera reconduit sur l'année 2023 avec l'objectif cette fois de participer à ce prix.

- *Le Mazland*

L'année 2022 a été l'occasion de créer notre premier journal du CEF La Mazille nommé « Le Mazland » dont la première édition est sortie au mois de juillet 2022. L'objectif de ce journal est de mettre en avant les adolescents du CEF ainsi que l'équipe pédagogique qui travaillent avec eux et de montrer les activités réalisées ainsi que d'expliquer leur placement et leurs projets. Chaque édition fait l'objet d'une réunion du comité de rédaction comprenant un binôme de jeunes, qui change à chaque édition et qui choisisse les articles à mettre en avant, aide à l'écriture des articles et à la sélection des photos. Nous avons pu sur l'année 2022 lancer deux éditions. L'année 2023 sera l'occasion pour le journal de bénéficier d'un relooking pour le plus grand plaisir des lecteurs.

## **2.2. Plan d'amélioration continue**

- *COPIL Risques Psychosociaux*

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue, un comité de pilotage a été constitué pour travailler autour de la prévention des Risques Psychosociaux.

Une grille d'évaluation a été mise en place et un plan d'action spécifique sera déployé en 2023.

- *Audit interne ACOLEA*

Ce nouvel outil a été créé afin d'identifier les risques majeurs et de développer des plans d'action en conséquence. La classification des risques retenue pour chaque activité par familles de risques est la suivante :

- Risque Financier
- Risque Juridique
- Risque Managérial

- Risque Social
- Risque de Maltraitance
- Risque Santé des personnes
- Risque Sécurité des personnes
- Risque Ethique
- Risque Médiatique
- Risque professionnel

Le Service audit contrôle de gestion du siège :

- Elabore un programme d'audits annuels,
- Contrôle les autodiagnostic renseignés par les équipes de direction,
- Identifie les critères de maîtrise du risque qui nécessite d'être contrôlés en structure ou au siège,
- Effectue des visites sur site qui permettront de s'assurer que les critères de risque sont maîtrisés par la structure,
- Elabore en collaboration avec le Directeur, si un critère n'existe pas ou n'est pas appliqué, un plan d'action avec priorisation des mises en places suivant l'évaluation du risque : < à 6 mois , de 6 mois à un an, > à un an,
- Rédige un compte rendu d'audit synthétique qui sera présenté conjointement avec les équipes de direction des établissements à la Direction Générale.

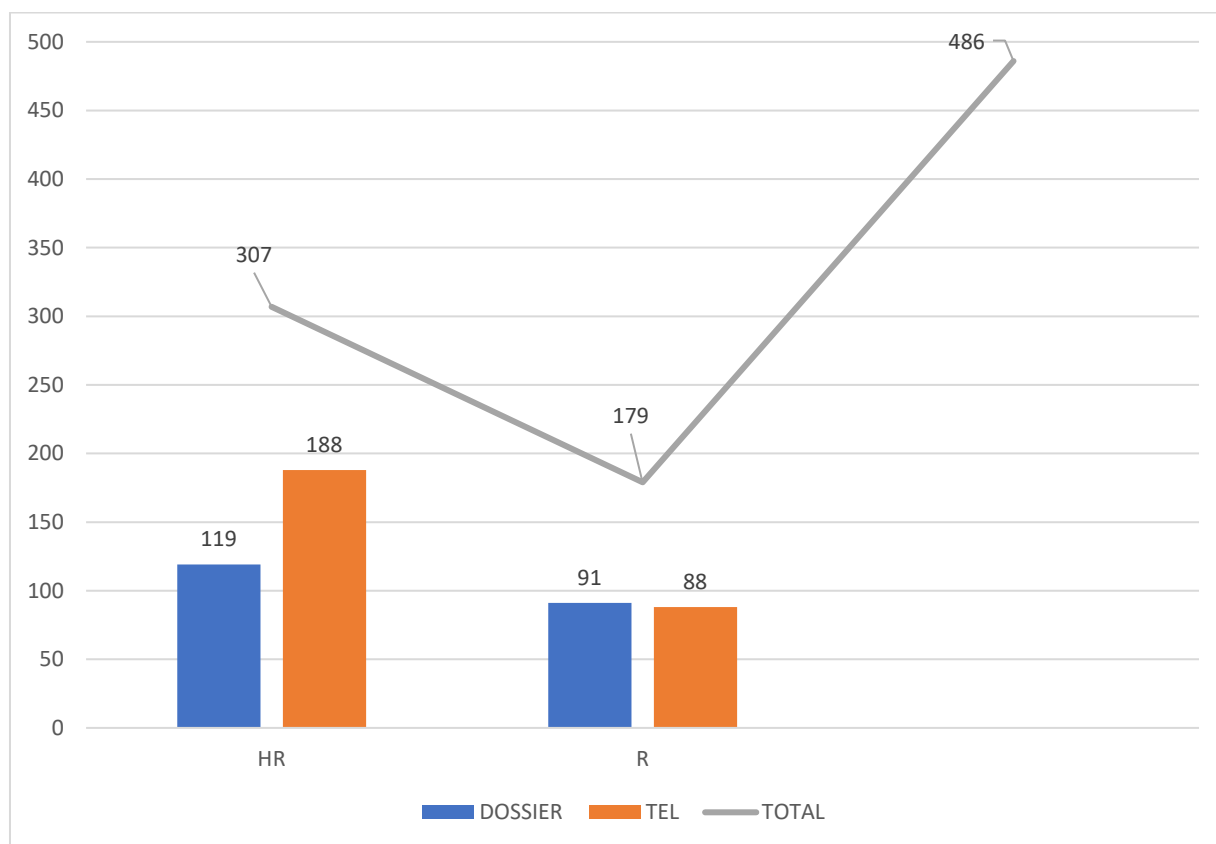


### 3. Parcours des mineurs – Admissions et sorties

#### 3.1. Demandes d'admissions

Nous avons reçu un total de 486 demandes d'admission (210 dossiers et 276 appels téléphoniques). Sur les 210 dossiers reçus, 91 proviennent des départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dont 32 des départements du Rhône et le l'Ain (territoire de la DTPJJ).

*Répartition des demandes d'admissions*



#### 3.2. Mineurs admis en 2022

Sur cette période nous comptons 15 admissions :

14 admissions sont originaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 1 provient de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Sur les 14 jeunes, 8 mineurs sont du département du Rhône et 1 du département de l'Ain.

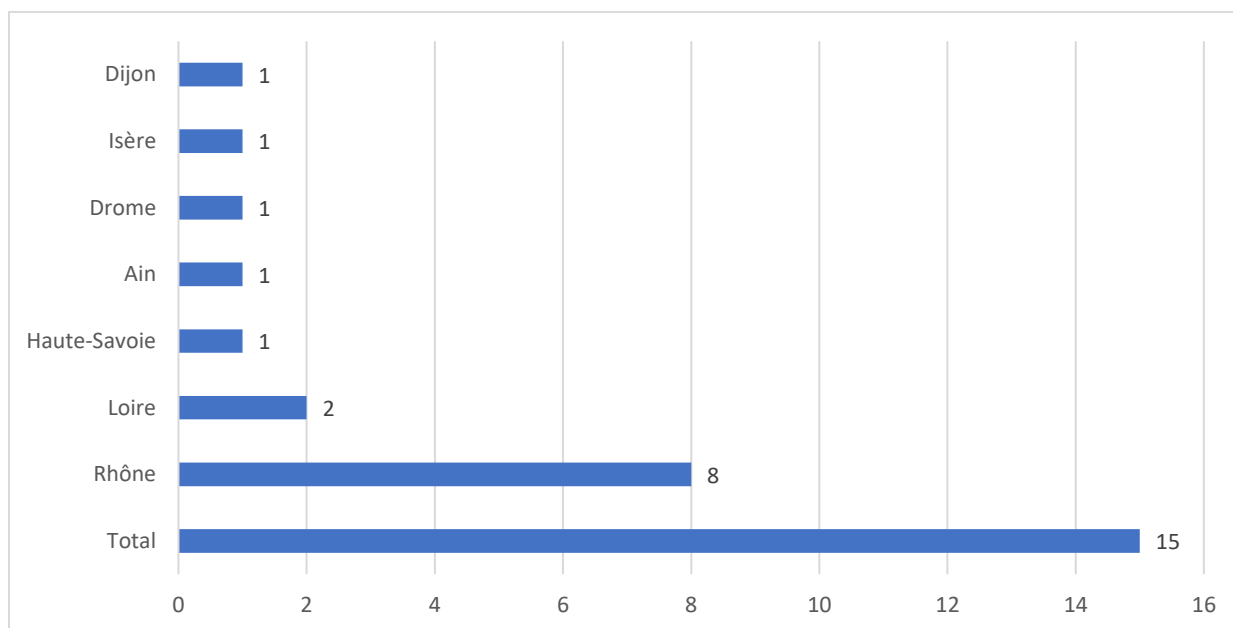
Pour le Rhône, 3 placements ont été ordonnés dans le cadre d'une admission programmée et préparée, et 5 placements ont été prononcés de manière immédiate, suite à un déferrement.

Concernant les 6 autres accueils de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 2 mineurs ont été placés dans le cadre d'une admission préparée et 4 mineurs ont fait l'objet d'un placement immédiat.

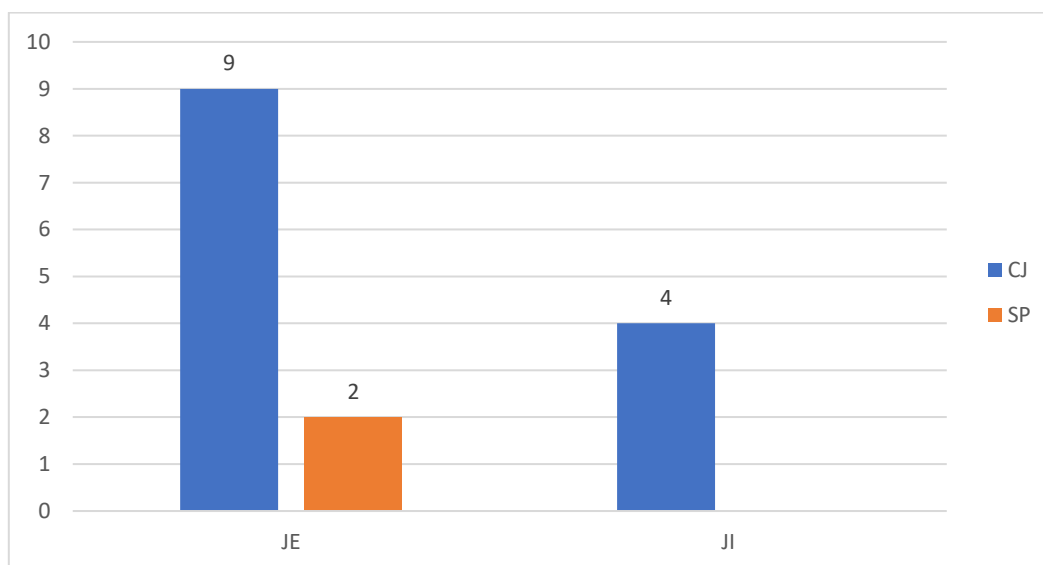
Pour la Région Bourgogne Franche-Comté, un placement immédiat a été ordonné suite à un déferrement.

Nous veillons, dans la mesure du possible, à maintenir une diversité des profils accueillis tant au niveau des situations pénales que des zones géographiques. La priorité est donnée aux mineurs faisant partie du territoire de la DTPJJ Rhône/Ain.

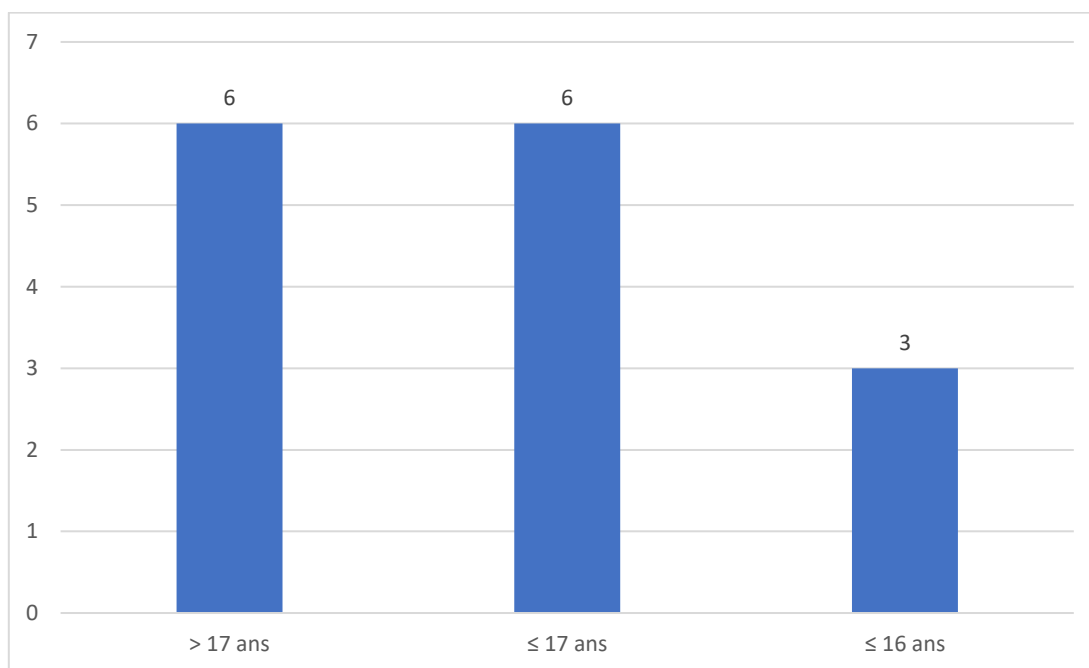
### *Nombre et origines géographique des admissions*



### *Type de Juges et des mesures de sûreté*

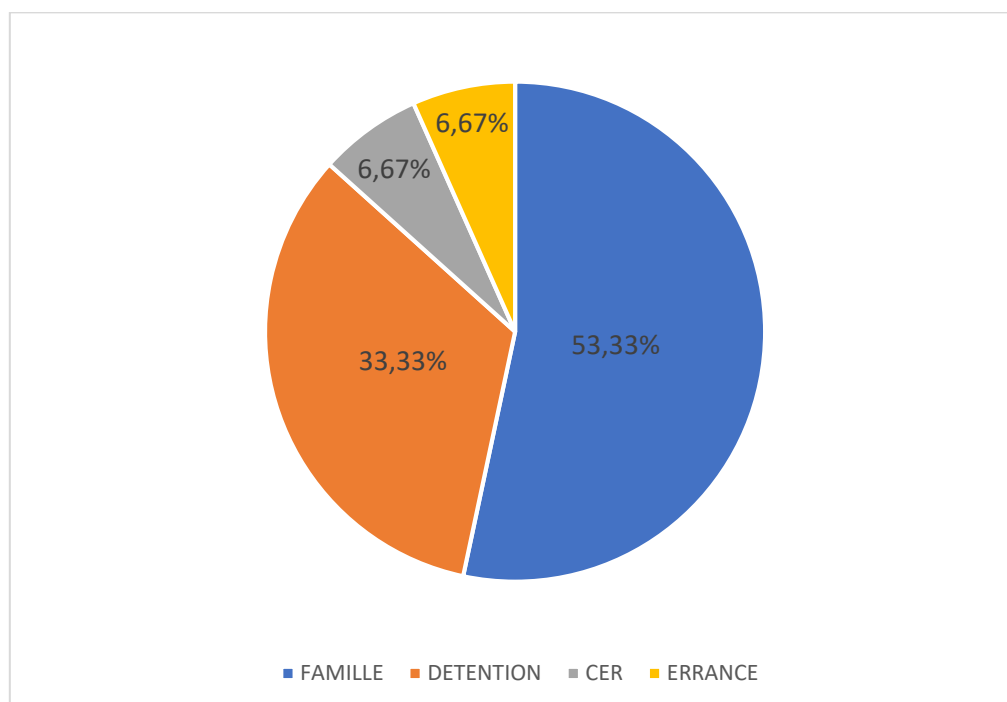


*Age des mineurs accueillis*



Sur les 15 mineurs admis en 2022, la moyenne d'âge est de 16.6 ans.

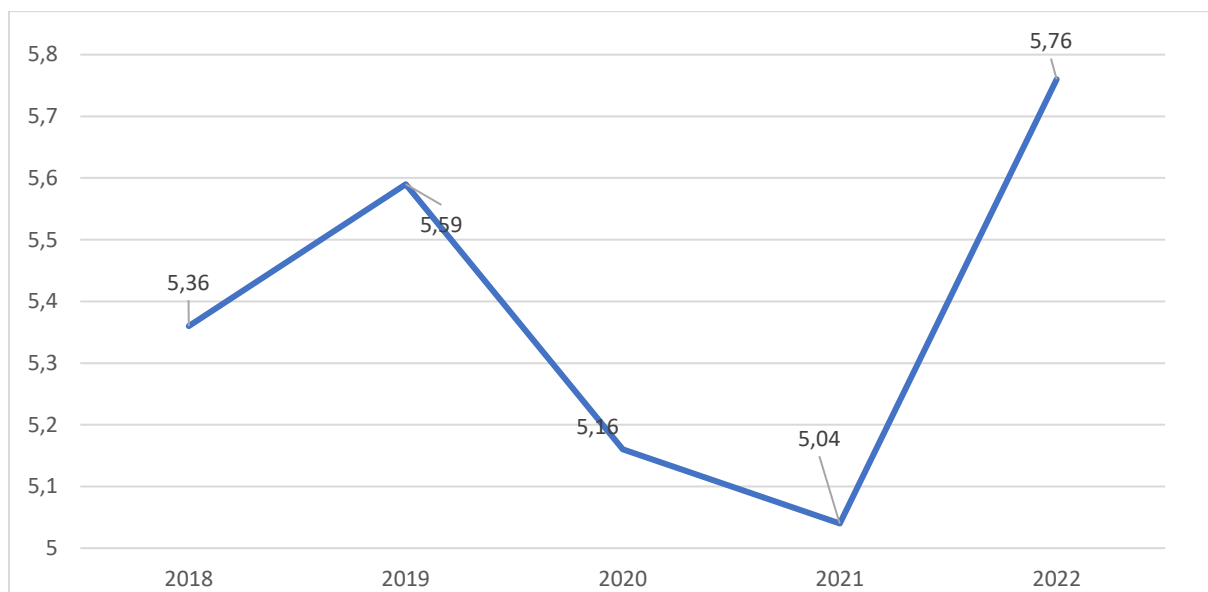
*Hébergement avant le placement au CEF*



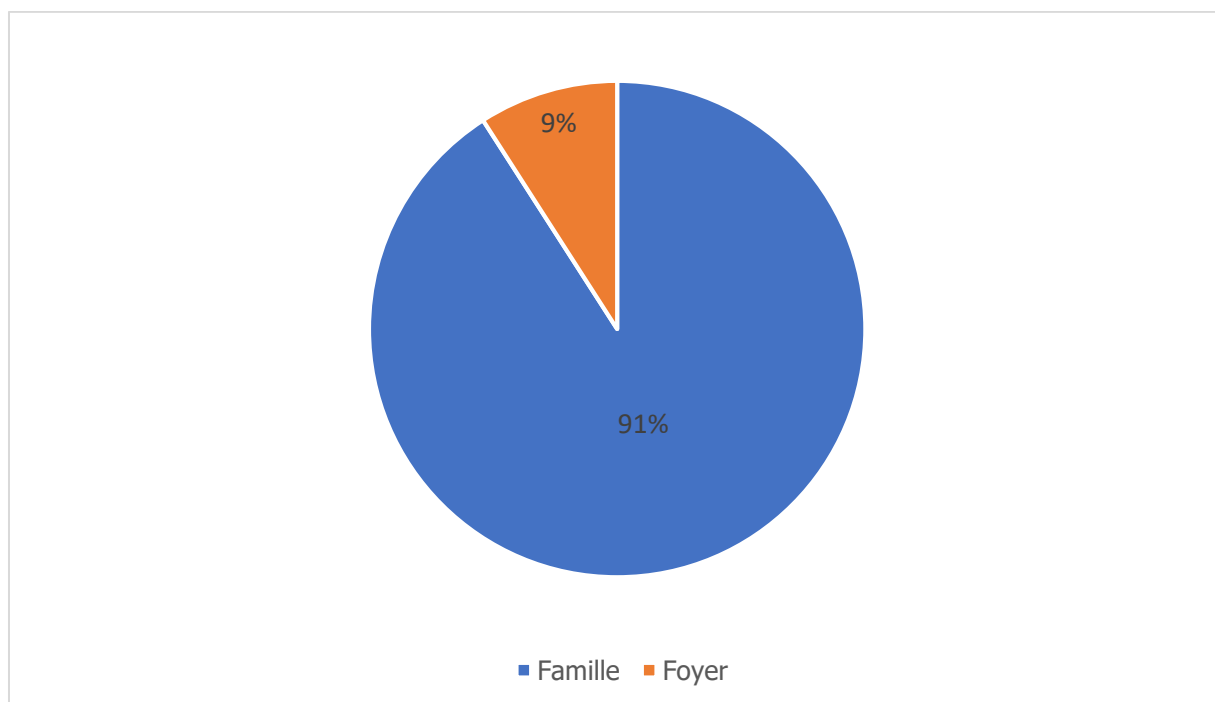
### 3.3. Mineurs sortis en 2022

Nous comptabilisons 18 mineurs sortis en 2022 dont 11 ont réalisé l'intégralité de la mesure et 7 sont sortis en cours de placement. Sur ces 7 jeunes, 1 mineur a fugué et 6 mineurs ont été placés en détention.

*Durée moyenne du placement*

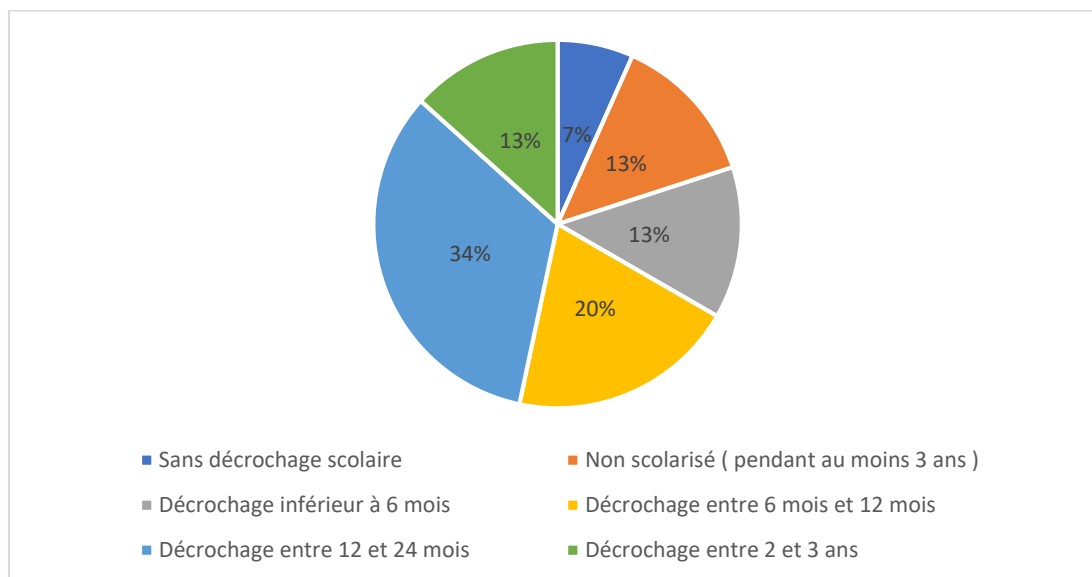


*Hébergement à la sortie*



### 3.4. Prise en charge scolaire et projet d'insertion

#### *Situation scolaire avant le placement*



#### - *Les apprentissages scolaires dans le placement du jeune :*

Lors du placement du jeune sur une période de six mois, trois phases émergent :

Sur la première phase, trois étapes sont importantes. Tout d'abord, une évaluation diagnostique portant sur les compétences à valider au Certificat de Formation Générale (CFG) est réalisée. Cette évaluation est adaptée en fonction du niveau du mineur accueilli. Deux niveaux sont donc proposés pour identifier le niveau scolaire du jeune. Sur la base de ces résultats et d'un échange sur le parcours de l'élève, le projet individuel de formation (PIF) est créé. Il sera complété tout au long du placement. Il s'agit d'un outil qui va permettre d'assurer le suivi du projet du mineur. Il comprend différentes parties : les différents partenaires, le parcours scolaire, les résultats de l'évaluation diagnostique, les besoins de l'élève, les objectifs qui en découlent ainsi que les actions à mettre en œuvre, un suivi détaillé des temps de scolarité (contenu et observation), le suivi du projet de placement, les mises en stage éventuelles, les écrits bilans et enfin les attestations et diplômes obtenus. Ce document permet de suivre l'évolution de l'élève tout au long du placement que ce soit sur le plan scolaire ou sur son projet personnalisé. Une grille d'évaluation du comportement de chaque élève sera également complétée en fonction de l'observation qui sera faite en classe afin d'identifier les besoins éducatifs particuliers de chaque élève et de mettre en place les adaptations correspondantes.

Lors de la seconde phase du placement, une programmation personnalisée des temps scolaires est établie dans le but de remettre à niveau et /ou de consolider les compétences non acquises. Cette programmation est faite en fonction des besoins éducatifs particuliers identifier lors de la première phase. Par exemple, si l'élève a du mal à garder une attention soutenue, il sera possible de structurer le temps avec un timer ou de permettre de faire des pauses structurantes.

En fonction du projet du jeune plusieurs options sont possibles :

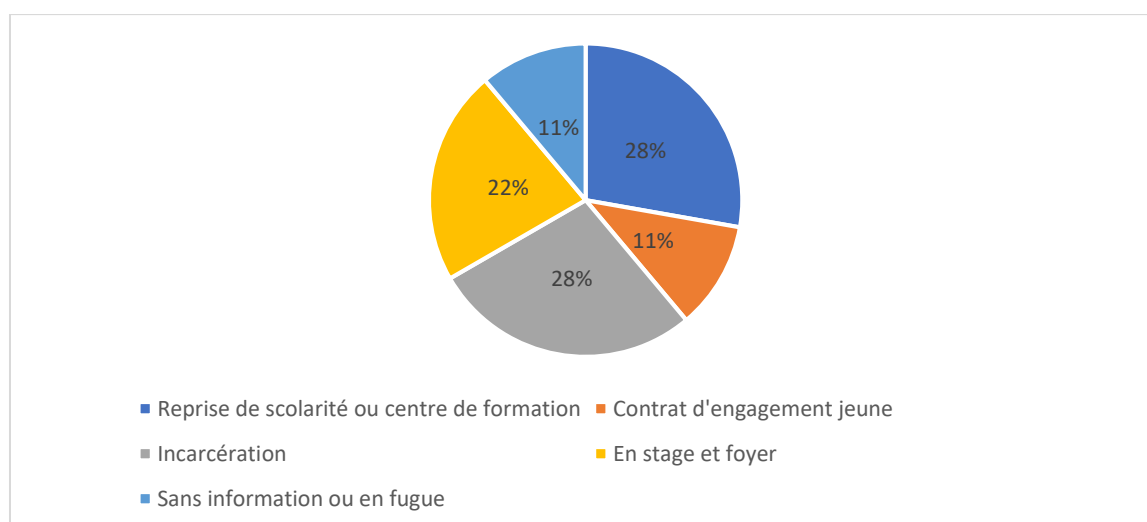
- La préparation d'un examen est envisageable (CFG, CAP, DNB, DNB Pro, etc.)

- une reprise de la scolarité dans un établissement aux alentours du CEF proposant la formation initiale du jeune
- des stages découvertes d'une semaine organisés avec les lycées professionnels aux alentours du CEF (ex : Le lycée professionnel René Cassin à Tarare et le lycée professionnel François Mansart à Thizy).
- des stages en entreprise d'une ou plusieurs semaines.

Enfin sur la troisième phase de placement, le projet de l'élève est finalisé par son évaluation lors d'un séquentiel et par le passage de relais aux différents partenaires qui vont intervenir par la suite auprès des élèves. Il peut s'agir de l'établissement d'origine ou d'un établissement scolaire/formation recherché lors du placement soit sur la base d'un cursus classique soit d'un apprentissage avec un employeur. Des orientations non scolaires sont également possibles.

En fin de placement, chaque jeune récupère, le contenu des activités réalisées. Un bulletin reprenant les compétences acquises, en cours d'acquisition ou non acquises est remis au jeune. Un tableau de compétences nominatif est remis avec les compétences travaillées dans les domaines scolaires, sportifs et techniques. Le PIF de fin de placement est également transmis aux différents partenaires.

#### *Projet d'insertion à la sortie*



Sur les dix-huit jeunes pris en charge sur l'année 2022, neuf élèves ont été inscrits au CFG. Au final quatre jeunes uniquement ont pu être présents au moment des épreuves. Tous les candidats présents ont pu obtenir leur examen et ainsi leur diplôme.

#### *- Le projet personnalisé dans le placement du jeune*

A son arrivée, le jeune se voit attribuer un éducateur référent. Cette référence est assurée en binôme avec la coordinatrice insertion. L'objectif est de formaliser un projet personnalisé pour chaque jeune qui correspond à son parcours et à son projet de fin de placement.

Le DIPC (Document Individuel de Prise en Charge) est formalisé sous format papier dès le premier mois de placement. Il est par la suite, complété pendant les trois synthèses qui sont planifiées avec la mise en avant des objectifs visés à chaque fois et la rédaction d'avenant correspondant.

Un PCPC est également rédigé entre les différents partenaires afin de permettre une répartition des missions entre les divers acteurs gravitant autour du jeune. Le premier acteur est l'éducateur de milieu ouvert, le second est le CEF et enfin suivant les dossiers, un troisième acteur peut être présent comme l'ASE par exemple.

Le projet personnalisé du jeune est travaillé lors de temps spécifiques et balisés sur l'emploi du temps. Il s'agit en générale de séances en individuel principalement avec l'éducateur référent ou la coordinatrice insertion.

Ce projet personnalisé est rédigé en reprenant les trois périodes du placement du jeune, avec des supports correspondants à chaque phase.

Période 1 : Travail administratif et judiciaire / Observation et première évaluation du jeune (récupération des diplômes et des bulletins scolaires)

Période 2 : Démarche vers l'insertion / Elaboration du projet / CV / lettre de motivation (la correction et la mise en forme de la lettre de motivation et du CV)

Période 3 : Finalisation du projet / Séquentiel / Evaluation / Passage de relais (contact du centre de formation ou de l'école si le projet du jeune est de reprendre le cursus scolaire ou débiter un apprentissage)

Pour aider l'équipe pédagogique à rédiger le projet personnalisé, un support a été conçu sous la forme d'un classeur numérique. Il existe également au format numérique dans chaque dossier de jeune. Il comporte différents axes de travail, énumérés ci-dessous :

- ✓ Travail sur l'aspect administratif et judiciaire
- ✓ Travail sur l'aspect judiciaire (audience et convocation)
- ✓ Travail sur le devoir civique
- ✓ Travail pédagogique
- ✓ Travail sur le projet de fin placement

- *Les projets au CEF et le réseau partenarial local*

Depuis quelques années nous avons des partenaires récurrents :

Le centre social d'Amplepuis :

Les cours de Français Langue Etrangère sont organisés par le centre social. Sur l'année 2022, deux élèves ont pu bénéficier de ces cours qui sont dispensés par des bénévoles les mardis et les jeudis après-midi de 14h à 16h.

Le lycée François Mansart :

Le lycée professionnel François Mansart à Thizy est spécialisé dans les métiers du bâtiment. Des stages « découvertes » dans les métiers du bâtiment sont envisageables. Pour cela des conventions sont signées entre l'établissement scolaire et le CEF. Sur l'année 2022, trois jeunes ont émis le souhait de faire des stages « découvertes ». Au final, deux jeunes ont pu effectuer des stages qui les ont aidés dans la construction de leur projet de fin de placement. Les stages se sont très bien passés.

La mission locale de Thizy :

Dans le cadre de leur recherche de stage mais également de la création d'un contrat d'engagement jeune ou encore dans le cadre d'un service civique, la mission locale de Thizy est sollicitée. Des entrevues avec le conseiller sont réalisées. Les différentes actions peuvent être mise en place dans les environs du CEF mais également proche du domicile du représentant légal. Sur l'année 2022, six jeunes ont été suivi par la mission locale de Thizy

La radio d'Amplepuis « RVR Radio » :

Que ce soit dans le cadre de stages ou encore dans le cadre de la découverte des métiers liés à la radio, nous avons un partenariat étroit avec la radio d'Amplepuis. Il leur est également important de mettre en valeurs les nombreuses actions menées par le CEF. Sur l'année 2022, deux élèves ont pu faire un stage d'une durée de deux semaines qui leur a permis de réaliser des actions concrètes comme l'enregistrement d'interview ou encore le montage ou l'enregistrement du journal. Au-delà des stages les autres jeunes du CEF ont pu bénéficier de visite pour découvrir les locaux et le travail effectué.

## **4. Accompagnement médico-psychologique**

### **4.1. Le suivi médical**

Afin de concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de santé de la DPJJ, des protocoles spécifiques mis en place les années précédentes ont été maintenus.

#### *- Bilan médical d'entrée*

Dans les jours suivants l'arrivée d'un jeune, celui-ci est vu par un médecin généraliste du Centre Municipal de Santé d'Amplepuis afin de revoir son historique de santé, et évaluer son état de santé du moment. Le médecin peut alors poursuivre ou engager les démarches de soins nécessaires et établir les certificats médicaux pour la pratique des diverses activités mises en œuvre au CEF.

Ce premier rendez-vous médical est également l'occasion de réaliser les démarches administratives sanitaires requises pour faciliter ensuite le suivi médical et la gestion des frais inhérents au parcours de soin qui pourrait être activé au cours de son placement.

#### *- Bilan de Santé*

Au cours du placement, un bilan de santé est organisé en collaboration avec le Centre ISBA Santé Prévention de Lyon dans le cadre du partenariat entre la CPAM et la COR – Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien. Ce bilan de santé permet un examen préventif personnalisé complet via divers examens cliniques et entretiens personnalisés avec le médecin.

Soins dentaires

Une majorité des mineurs arrivant au CEF nécessite des soins dentaires. Pour plusieurs d'entre eux, ces soins dentaires essentiels sont majeurs et requièrent plusieurs rendez-vous. Nous observons une réticence à la prise en charge de ces mineurs par certains chirurgiens dentaires, ces mineurs relevant de la Complémentaire de Santé Solidaire (ancienne CMU – Couverture Maladie Universelle) dans le cadre de leur placement au CEF.



- *La mallette Santé*

Peu après l'arrivée d'un mineur au CEF, une mallette Santé nominative est constituée, regroupant tous les documents nécessaires en cas de nécessité de consultations médicales ou d'hospitalisation. Cette mallette Santé est à disposition de tout professionnel de l'équipe éducative qui accompagnerait un mineur dans une démarche de santé programmée ou non.

- *Les dossiers sanitaires*

Les dossiers sanitaires de chaque mineur sont composés d'une partie papiers et d'une partie informatique. Dans le dossier matérialisé sont archivés tous les documents relatifs à la situation sanitaire du mineur. Ce dossier est archivé avec le reste du dossier général au mineur après son départ définitif du CEF. Toutes les informations relatives au suivi sanitaire du mineur sont enregistrées dans le dossier dématérialisé.

## **4.2. Le suivi psychologique**

Lors de l'arrivée de l'adolescent, la psychologue reçoit ce dernier en entretien d'accueil dans les jours qui suivent afin de lui présenter l'accompagnement médico-psychologique dont il va pouvoir bénéficier au sein du CEF.

Ce suivi s'appuie dans un premier temps sur des entretiens individuels. Ces entretiens sont hebdomadaires et obligatoires pour tous les adolescents placés. Chaque adolescent est tenu de rester en entretien 20 minutes au minimum ; en moyenne leur présence se tient sur 40 minutes. La présence est donc obligatoire, mais pas la parole. Rendre malléable la durée des entretiens mais aussi la fréquence en pouvant proposer deux entretiens par semaine aux adolescents, permet de s'adapter à la temporalité de l'adolescent. Notre première tâche est un travail autour du lien avec le jeune : un lien de confiance qui lui permet de dépasser le caractère obligatoire de ces rencontres afin qu'il puisse s'approprier l'espace des entretiens.

L'espace des entretiens se propose comme un espace d'expression libre. L'expression peut se faire autant du côté d'un échange que par le biais d'une médiation (dessin, pâte à modeler, jeux) lorsque le jeune se trouve dans une difficulté à verbaliser ce qui peut faire souffrance chez lui.

Cet espace des entretiens donne la possibilité à l'adolescent d'interroger ce qu'il vit, ses relations aux autres, son histoire familiale, ses comportements, son mode de fonctionnement, les actes qui l'ont amené au CEF, ses projets pour l'avenir, ainsi que les questionnements propres à l'adolescence. Ces temps de rencontre également permettent aussi d'amorcer un travail d'orientation vers des partenaires extérieurs au CEF.

Le travail institutionnel avec les familles

- *Visite médiatisée*

Cette visite se déroule durant les premières semaines de placement de l'adolescent. Elle est conduite par l'éducateur référent et la psychologue. Elle dure 2h qui sont composées d'un temps d'échange entre l'adolescent, sa famille et les professionnels puis d'un temps où le mineur peut échanger avec sa famille sans les professionnels. Cette première rencontre permet généralement aux parents de découvrir les lieux et les professionnels qui prennent en charge leur enfant. Cette visite médiatisée permet de travailler sur la relation parents-enfant et d'observer les interactions entre les membres de la famille afin d'avoir des premiers éléments d'analyse quant au fonctionnement familial. L'idée est aussi de venir soutenir la fonction parentale en permettant, par la présence des tiers, qu'une parole circule sur le vécu de chacun.

- *Visite à domicile*

La visite à domicile est organisée en amont du premier droit de visite et d'hébergement dont peut bénéficier le mineur. Cette visite est encadrée par l'éducateur référent du mineur et la psychologue.

Ce temps d'échange est pensé dans « l'aller-vers » la famille. L'objectif est d'aller à la rencontre des parents avec les professionnels et l'adolescent afin de poursuivre le travail de soutien. Ce temps va donner la possibilité de projeter chaque membre de la famille sur le retour de l'adolescent au domicile et d'accès le travail sur l'écoute des inquiétudes et les attentes de chacun en lien avec les obligations judiciaires.

Permanence d'un infirmier

Depuis le mois de janvier 2021, un infirmier du secteur psychiatrique, Monsieur Abderrahmane, intervient au CEF dans le cadre d'une permanence mensuelle à destination des adolescents.

Cette permanence peut permettre aux mineurs soumis à une obligation de soins, en lien avec leurs passages à l'acte, ou les adolescents dont il aura été identifié qu'une rencontre serait bénéfique au regard des observations recueillies par l'équipe du CEF, pourront ainsi être reçus au sein du CEF. Cette permanence au sein de la structure peut aussi amener les adolescents à dépasser leurs réticences quant à se rendre dans un service d'un centre hospitalier relevant de la psychiatrie. Dans un deuxième temps, ces rencontres peuvent permettre de faciliter de possibles orientations vers des professionnels associés à la santé mentale.

### **4.3. Le travail de prévention mené par les partenaires**

- *Atelier de prévention sur les conduites à risque*

Une action collective a pu être menée à destination d'adolescents autour de la thématique des conduites à risques. Cet atelier était encadré par l'infirmier qui assure les permanences au CEF et la psychologue de la structure. Cet atelier donnait la possibilité aux adolescents de venir mettre au travail leurs représentations sur les conduites à risque en lien avec leur propre expérience.

- *Consultations Jeunes Consommateurs*

Certains adolescents qui sont placés au CEF sont soumis à une obligation de soin en lien avec leurs consommations de produits psychoactifs. Afin de leur permettre de répondre à cette obligation et d'amorcer une réflexion sur leurs modes de consommations, ces adolescents sont orientés vers le dispositif des Consultations Jeunes Consommateurs porté par le Centre de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie de Tarare.

- *Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic*

Le CEGIDD de l'hôpital de Villefranche sur Saône propose des actions « hors les murs » pour les adolescents placés au CEF. Les actions collectives permettent la délivrance de message d'information, de prévention et la possibilité pour les mineurs de réaliser un dépistage du VIH, des hépatites virales ou d'autres IST. Les professionnels amènent les adolescents à se questionner sur la relation à l'autre, la notion de consentement, la contraception.

- *Le travail en équipe*

Une formation a eu lieu le 27/09/2022 au CEF, menée par Nordine Abderrahmane, infirmier du secteur psychiatrique sur la thématique du travail en équipe. Cette journée de formation prenait appui sur divers questionnements :

comment faire groupe ? de quelle manière aborder le travail en équipe ? comment chacun pense le cadre et comment est-il co-construit ?

- *Groupe Ressource*

Le CSAPA de Tarare avait pu mener sur l'année 2021 des temps de sensibilisation sur les addictions à destination des professionnels. Dans la continuité de ce travail de réflexion, un Groupe Ressource avait pu être proposé sur le thème du tabac. Ce groupe a permis un temps d'échanges, de conseils et d'informations entre professionnels.

## 5. Perspectives 2023

### 5.1. Les projets transversaux pour l'année 2023

- ✓ Sophrologie

Les séances de sophrologie qui seraient proposées au CEF La Mazille donneraient la possibilité aux adolescents d'aller expérimenter des outils afin de travailler sur la gestion des émotions. La sophrologie permet de relier les pensées, les émotions et les éprouvés corporels qui sont se trouvent bousculer pendant le temps de l'adolescence.

- ✓ Développement d'un parcours de soins spécifique aux conduites addictives

Un projet global est actuellement en cours de réflexion et de mise en place concernant la prise en charge des adolescents confrontés à des conduites addictives. Ce projet se déploie sur différents axes : accompagnement individuel, prévention et étayage de l'équipe.

- ✓ Travail sur les compétences psychosociales

L'adolescence est une phase propice aux expérimentations et aux prises de risque. Travailler sur les compétences psychosociales à cette période permettra de prévenir la consommation de substances psychoactives (drogues illicites, tabac, alcool) ou d'en retarder l'usage, les problèmes de santé mentale, les comportements violents et les comportements sexuels à risque (source Addictions France).

- ✓ La réalisation d'un journal audio

Ce projet sera piloté en partenariat avec la radio locale d'Amplepuis sur la base du journal du Mazland en choisissant quelques articles saillants.

### 5.2. Plan de développement des compétences

Dans le cadre du développement du secteur Justice, les formations collectives seront mutualisées avec les CER.

- *Le programme de formation en partenariat avec le PTF :*
- Identifier les carences et besoins de contenance des personnes accompagnées
- L'entretien d'exploitation : Sécuriser les savoirs faire des professionnels et des mineurs accompagnés
- Prévenir et gérer les situations de violence
- L'entretien motivationnel
- Fait religieux, laïcité et neutralité
- Les jeunes, l'éducatif et le soin

Un programme de formation intitulé « construire une démarche d'accompagnement au projet personnel et professionnel » a été élaboré afin de construire un référentiel pédagogique spécifique, outiller les professionnels, harmoniser les outils et les pratiques.

Les contenus pédagogiques ont été fondés sur la démarche pédagogique ADVP :

- ✓ Posture pédagogique et qualités : passer d'orienter à apprendre à s'orienter
  - Rendre acteur et auteur de son parcours : placer, orienter ou s'orienter ?
  - « Accompagner » et « Tenir conseil »
  - S'orienter dans un monde complexe et incertain
- ✓ Accompagner la variété des situations des personnes :
  - Reconnaître les situations particulières
  - Publics jeunes, adolescents
  - Éducation sous contraintes,
  - Recherche d'insertion sociale
- ✓ Démarche éducative ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel)
  - Les principes expérientiels : connaître les fondements théoriques et les postulats pédagogiques de la démarche éducative ADVP
  - La séquence opératoire en quatre étapes : connaître les quatre étapes du processus vocationnel
  - Repérer les processus cognitifs sous-jacents aux séquences opératoires
  - Situer l'ADVP parmi les autres démarches d'orientation, en comprendre les valeurs et les incidences sur la posture du professionnel
  - Plusieurs exercices extraits des outils associés à la démarche ADVP
  - Définir et concevoir une stratégie d'accompagnement sur mesure inspirée de l'ADVP
- ✓ Évaluer l'impact des séquences pédagogiques
  - Traduire l'approche et le processus d'accompagnement dans le projet pédagogique/projet d'établissement :
  - Interaction avec l'environnement
  - Accompagnements collectifs
  - Accompagnements individuels
  - Utilisation du numérique : intégrer la démarche et les outils « Parcouréo »
  - Travailler en équipe : animer collectivement la démarche « Vraie Vie Vrais Défis »
  - Faciliter les transitions entre les dispositifs d'accompagnement
- ✓ Devenir des praticiens réflexifs et développer une culture commune de l'accompagnement
  - L'évaluation des pratiques et des actions entre pairs
  - Renforcer les espaces de collaboration autour du Projet Personnel et Professionnel